

ANNUAIRE FRANÇAIS
DE
RELATIONS
INTERNATIONALES

2018

Volume XIX

**PUBLICATION COURONNÉE PAR
L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES**

(Prix de la Fondation Edouard Bonnefous, 2008)



Université Panthéon-Assas
Centre Thucydide

COURSE AUX ARMEMENTS EN ASIE : MYTHES ET RÉALITÉS

PAR

MARIANNE PÉRON-DOISE (*)

La forte dynamique d'acquisition d'équipements militaires observable en Asie depuis plus de dix ans est généralement perçue comme une course aux armements. La région compte, il est vrai, les premières économies mondiales avec les Etats-Unis, une Chine portée par une croissance évoluant entre 6,5 et 7%, le Japon, l'Inde et la Corée du Sud (1). Ces pays consacrent une large part de leurs revenus à leur sécurité. Selon les chiffres du rapport annuel *Jane's Defense Budget* publié le 18 décembre 2017 (2), les Etats-Unis représentent un volume de 40% des dépenses militaires mondiales avec un budget de défense de 642 milliards de dollars, suivis par la Chine et l'Inde avec, respectivement, 192 et 52 milliards de dollars. Le Japon occupe pour sa part la 8^e place avec 44 milliards de dollars et la Corée du Sud la 10^e place avec 34 milliards de dollars. Pour leur part, le Vietnam et l'Indonésie ont plus que doublé leurs dépenses de défense entre 2005 et 2015 (3).

Ces budgets relativement élevés et la recherche de la sécurité par des voies militaires ne sont pourtant pas le reflet de sociétés « en armes », même si, dans certains pays, les élites militaires sont très proches des cercles du pouvoir (Thaïlande, Myanmar, Indonésie, Corée du Nord). On peut y voir l'existence d'un dilemme de sécurité sur lequel on peut s'interroger, mais aussi une culture stratégique marquée par une approche réaliste des relations internationales privilégiant défense de la souveraineté, logiques de puissance et compétition interétatiques.

Au demeurant, les objectifs de cette « course » sont amplement débattus. Pour certains, elle reflète la rivalité stratégique entre les Etats-Unis et la Chine pour le contrôle d'un espace maritime vital pour les économies mondiales, au carrefour des océans Indien et Pacifique. D'autres soulignent

(*) Chercheur à l'Institut de recherche militaire de l'Ecole militaire (IRSEM, France).

(1) Selon les données du Fonds monétaire international, si on prend en compte le produit intérieur brut (PIB) exprimé en parité de pouvoir d'achats, la Chine devancerait les Etats-Unis et s'imposerait comme la première puissance économique mondiale pour la quatrième année consécutive, avec un PIB de l'ordre de 23 066 milliards de dollars.

(2) *Jane's Defence Budget*, disponible sur le site Internet www.janes.com/article/76468/global-defence-spending-to-hit-post-cold-war-high-in-2018-jane-s-by-HIS's-Markit.

(3) SIPRI Military expenditures Database 1988-2015, disponible sur le site Internet www.sipri.org/database/milex.

l'effet d'entraînement des dépenses militaires de Pékin sur l'ensemble de l'Asie-Pacifique, ainsi que l'impact déstabilisant de la poussée chinoise dans les mers de Chine orientale et du Sud sur les équilibres régionaux et les systèmes d'alliance en place. L'Asie du Nord-Est subit également de plein fouet l'antagonisme sino-américain sous la forme de deux dynamiques concurrentes. D'un côté, la zone est le théâtre du développement, par la Chine, de systèmes de missiles de croisière antinavires et autres moyens anti-accès clairement destinés à « neutraliser » les porte-avions américains. De l'autre, elle voit le déploiement accéléré des défenses antimissiles sud-coréennes et japonaises en vue de contrer la menace balistique et nucléaire nord-coréenne.

REALPOLITIK ASIATIQUE ET SÉCURITÉ RÉGIONALE

Il semble communément admis que la course aux armements asiatique est un phénomène négatif pour la sécurité et la stabilité régionales en raison de l'incertitude et du dilemme de défense qu'elle génère (4). Nombre d'observateurs estiment que le phénomène ne peut déboucher que sur un conflit. Un lien de cause à effet est ainsi établi (5). Pourtant, l'histoire, y compris celle de l'Asie moderne, permet de nuancer cette vision. Depuis la fin de la guerre sino-vietnamienne en 1979, si l'Asie connaît des tensions, elle a pu jusqu'à présent bénéficier de ce qui a été décrit comme « *the long peace of East Asia* » (6).

Il existe au moins deux conditions fondamentales qui poussent les États à entrer en guerre, un dessein et une volonté politique, mais aussi leurs capacités militaires. Ce dernier élément est quantitatif et englobe, entre autres, l'état des forces armées, l'économie, les ressources naturelles, la démographie. Il lui faut également s'appuyer fortement sur le désir d'entrer en guerre à la faveur d'un motif, d'une opportunité stratégique et la forte conviction que la guerre est le seul moyen, même si ce n'est pas le meilleur, d'obtenir le gain politique recherché.

Course aux armements et conflit

Le concept de course aux armements ne répond qu'aux aspects quantitatifs et qualitatifs de cette équation. La question n'est pas celle des armes en elles-mêmes, mais porte sur les intentions derrière leur acquisition. La forte dynamique d'armement naval entre le Royaume-Uni et l'Allemagne de Guillaume II avant la Première Guerre mondiale n'est pas considérée comme la cause du conflit. Les deux pays ont renforcé leur ordre de bataille naval en lançant notamment la construction de

(4) Félix HEIDUCK, « An arms race in Southeast Asia? Changing arms dynamics, regional security and the role of European arms exports », SWP Research Paper, 10 août 2017.

(5) Charles-Philippe DAVID, *La Guerre et la paix. Approches contemporaines de la sécurité et de la stratégie*, Presses de Sciences-Po, 2006, pp. 161-171.

(6) Timo KIVIMAKI, *The Long Peace of East Asia*, Gower Publishing, 2014.

nombreux cuirassés, dont l'emblématique *HMS Dreadnought*, et, même s'ils sont entrés en guerre l'un contre l'autre, telle n'était pas l'intention de départ. Au-delà de l'attentat de Sarajevo, on peut évoquer l'effet cumulatif de différents éléments : le différend austro-serbe, les rivalités coloniales, la montée des sentiments nationaux en Europe, deux structures d'alliance rigides, mais aussi la croyance en la vertu d'un conflit armé perçu comme une ordalie politique conduisirent les pays européens à la guerre (7).

Le traité de limitation des armements navals signé entre les Etats-Unis, le Royaume-Uni et le Japon dans le cadre de la Conférence navale de Washington fournit un autre exemple éclairant. Les trois pays souhaitaient limiter leur programme de construction navale dans l'espoir de ne pas enclencher de course qui pourrait fatalement déboucher sur un conflit. Au final, l'accord fut dénoncé en 1936 par le Japon, alors tenté par une expansion impériale, et les trois pays entrèrent en guerre. Toutefois, la paix aura été préservée des années 1920 aux années 1930 (8). Dans le domaine nucléaire, l'exemple le plus souvent cité est l'équilibre de la terreur instauré entre les Etats-Unis et l'Union soviétique. Dès les années 1960, les deux pays disposaient d'un arsenal atomique suffisant pour éliminer l'autre. Pourtant, aucun des deux n'avaient l'intention d'utiliser ses capacités nucléaires ou conventionnelles et de prendre le risque de déclencher un conflit. On le voit, ces trois exemples historiques devraient relativiser l'argument qui veut qu'une course aux armements conduise inévitablement à la guerre.

La Chine au cœur du dilemme de sécurité régionale

Il est intéressant d'analyser ce que le développement de programmes d'armements ambitieux révèle des intentions potentielles d'un rival. Dans l'hypothèse d'une course aux armements en Asie, que peut-on déduire des intentions chinoises ? La Chine moderne n'apparaît pas comme une puissance belliqueuse. Son dernier épisode guerrier remonte à 1979, lorsqu'elle s'est battue contre le Vietnam qui avait envahi le Cambodge l'année précédente. Auparavant, la multiplication d'incidents frontaliers avec l'Inde avait débouché sur un bref conflit avec Delhi en 1962. Plus tôt, en 1950, la Chine était entrée en guerre contre les Etats-Unis pour soutenir son allié nord-coréen menacé par l'offensive du général MacArthur. Du point de vue chinois, Pékin a adopté, à chaque fois, une posture défensive.

On objectera à juste titre que la Chine développe depuis des années une rhétorique et une posture agressive en ce qui concerne Taïwan, « l'île rebelle » destinée, selon Pékin, à revenir dans le giron chinois (9). Si on suit la logique des nombreuses déclarations chinoises et la multiplication

(7) Paul M. KENNEDY, *The Rise of the Anglo-German Antagonism 1860-1914*, Humanity books, 1987.

(8) Bruno HELLENDORFF / Thierry KELLNER, « Courses aux armements navals en Asie : vers une nouvelle conférence de Washington ? », Note du GRIP, 13 déc. 2013.

(9) Benoît VERMANDER / Jean-Pierre CABESTAN, *La Chine en quête de ses frontières. La confrontation Chine-Taïwan*, Presses de Sciences-Po, 2005.

d'incidents aériens et maritimes entre l'Armée populaire de libération et ses homologues américaine, japonaise et philippine, on peut estimer que Pékin fait la démonstration de sa résolution à recourir à la force sans crainte d'un dérapage pouvant déclencher un conflit. Une politique déclaratoire abrupte est aussi le moyen le plus efficace de jouer sur une opinion publique nationaliste et d'appliquer le niveau de pression diplomatique approprié vu du gouvernement chinois. La détérioration des relations avec Taïwan depuis l'élection de la nouvelle présidente, Madame Tsai, la récurrence des incidents entre garde-côtes chinois et japonais autour des îlots contestés en mer de Chine orientale (10), tout comme le mépris chinois (11) pour la sentence d'arbitrage du tribunal de La Haye à l'été 2016 illustrent l'absence de concession chinoise sur le fond et la forme (12). Le différentiel capacitaire entre les moyens militaires chinois, ceux de Taïwan et des principaux pays du Sud-Est asiatique parties aux revendications sur les archipels des Spratleys et des Paracelse ne fait pas de doutes sur l'issue d'un éventuel conflit. L'inconnue stratégique réside dans un éventuel soutien américain. Ce dernier ne ferait guère de doute en faveur du Japon en cas de conflit déclaré autour des Senkaku, car ces derniers ont clairement été désignés par les présidents Obama et Trump comme bénéficiant de la garantie de sécurité américaine.

En tout état de cause, sans vouloir développer trop de scénarios prospectifs, on peut estimer que l'option du coup de force et de l'attaque n'est pas dans l'intérêt chinois. Dans cette perspective, l'accumulation de moyens militaires, le renforcement des capacités en missiles balistiques, la construction d'un troisième porte-avions constituent autant de signaux entrant dans le cadre d'une stratégie globale de dissuasion destinée à appuyer une diplomatie unilatérale.

LA PRÉVALENCE DE LA DIMENSION NAVALE

L'essentiel des tensions asiatiques se cristallisant sur les frontières maritimes, les programmes d'acquisitions navals et le poids de la

(10) Pékin revendique, tout comme Taïwan, les îlots inhabités formant les Senkaku (en mandarin Diaoyu) contrôlés par le Japon depuis 1972 et situés en mer de Chine orientale, dans le nord-est de l'île de Taïwan et à l'ouest des îles Ryūkyū. Depuis 2008, les intrusions de bâtiments de pêche chinois se multiplient dans les eaux territoriales. A partir de 2012, ces intrusions sont aussi le fait de garde-côtes chinois. En 2016, pour la première fois, des unités de la marine de guerre chinoise y prendront part.

(11) La sentence d'arbitrage a, entre autres, été qualifiée de « *farce* » par le ministre chinois des Affaires étrangères. Cf. « Le ton monte entre Pékin et Manille après le jugement sur la mer de Chine méridionale », *Le Monde*, 12 juil. 2016.

(12) La Chine revendique toutes les îles au large de ses côtes : Taïwan et l'ensemble des îles environnantes. Il s'agit des Diaoyu-Senkaku administrées par le Japon, des Pescadores et des Pratas, appartenant à Taïwan, des Paracels contrôlés par Pékin mais revendiquées par le Vietnam et Taïwan, et, enfin, des Spratleys, objets de conflits récurrents entre Pékin, la Malaisie, les Philippines et Brunei. La Chine a réalisé d'importants travaux de poldérisation sur sept des sites de l'archipel des Spratleys et y a aménagé des installations militaires. Cf. Marianne PÉRON-DOISE, « La mer de Chine du Sud : une géographie maritime à la conflictualité latente », Note de recherche n°44/2017, IRSEM, disponible sur le site Internet www.defense.gouv.fr/irsem/publications/notes-de-recherche/notes-de-recherche-research-papers.

modernisation des marines régionales constituent un poste de dépense significatif des budgets de défense (13). Comme l'a rappelé fortement Hervé Coutau-Bégarie, citant lui-même Cromwell, « *un navire de guerre est le meilleur des ambassadeurs* » (14). En effet, au-delà de l'emploi de capacités navales dans le cadre d'un conflit, il existe tout un registre d'activités politico-militaires susceptibles de définir la tonalité d'une diplomatie navale et de renforcer la politique extérieure d'un pays. On peut ainsi évoquer « l'affichage du pavillon » à travers une mission de présence ou des patrouilles dans une zone contestée, la menace d'un recours à l'emploi de la force *via* l'envoi d'un détachement de bâtiments dans un but de dissuasion, la mise en avant de la solidité d'une alliance *via* des exercices multilatéraux à la mer.

De la lutte contre la piraterie aux politiques de souveraineté

La prudence stratégique et la volonté de se prémunir contre un environnement géopolitique changeant, où la Chine ne constitue pas l'unique menace, ont également fortement joué dans la modernisation accélérée des marines asiatiques. Dans les années 2000, le détroit de Malacca a connu un épisode de piraterie qui a suscité l'inquiétude de la communauté internationale et incité les marines singapourienne, malaisienne et indonésienne à augmenter leurs capacités de surveillance aéromaritimes et à coopérer. L'incident a révélé l'étendue de la méfiance et des susceptibilités nationales entre voisins, l'Indonésie – il est vrai en but au développement de menaces terroristes – faisant figure d'homme malade d'Asie du Sud-Est, tandis que Singapour et la Malaisie, se divisaient, prisonnières d'une histoire commune conflictuelle. La faiblesse des moyens navals locaux a été également mise au jour, suscitant des propositions de coopération et d'aide au renforcement des capacités maritimes de la part d'acteurs extérieurs, dont le Japon et l'Inde, motivés par la sécurisation d'une voie de passage essentielle pour le commerce international et le développement d'un multilatéralisme maritime leur permettant de consolider leur influence dans la zone.

En dehors de la piraterie, la nécessité de lutter contre le terrorisme et de nombreuses menaces émergentes (flux migratoires incontrôlés, divers trafics, pêche illégale) sont des facteurs très présents derrière les politiques d'achat naval de nombre de pays sud-est asiatiques. Considérations économiques, intérêt national et questions de souveraineté sont étroitement mêlés. Un outil naval moderne est source de sécurité mais aussi de puissance, au plan intérieur et extérieur. Face à la prospérité singapourienne, la création d'une force sous-marine par la Malaisie voisine

(13) Koh Swee Lean COLLIN, « Is there an arms race among navies in Southeast Asia », Channel New Asia, 6 mai 2017, disponible sur le site Internet www.channelnewsasia.com/news/asiapacific/commentary-is-there-an-arms-race-among-navies-in-southeast-asia-8817454.

(14) Hervé COUTAU-BÉGARIE, *Le Meilleur des ambassadeurs. Théorie et pratique de la diplomatie navale*, Economica, 2010.

a constitué un facteur de prestige national et régional. Toutefois, après la séquence d'acquisition des années 2000, la modernisation des flottes et la recherche d'améliorations qualitatives semblent être la nouvelle tendance.

Les plateformes stratégiques : entre projection de force et projection de prestige

L'engouement asiatique pour des plateformes majeures comme le porte-avions ou le sous-marin illustrent une conception de l'outil naval comme instrument politique au service d'une diplomatie de puissance. L'élément de compétition est un des moteurs du développement de programmes navals asiatiques. Toutefois, on soulignera que disposer d'armes technologiquement avancées peut aider à relativiser la perception d'une menace.

Le porte-avions, reflet de rivalités de puissance

Soucieuse de contrebalancer l'empreinte stratégique de Washington, matérialisée par une forte composante aéronavale – un porte-avions américain est mouillé en permanence au Japon et un autre est basé à Hawaï –, la Chine s'est lancée dans un ambitieux programme de construction de porte-avions. Après le *Liaoning* acheté à la Russie et présenté comme une plateforme d'apprentissage, puis le *Shandong*, de construction nationale, qui devrait être opérationnel en 2020, Pékin a annoncé la construction d'une troisième unité. Le fait que cette dernière devrait être équipée de catapulte signale une avancée notable de l'APL dans l'acquisition d'une force aéronavale. Les porte-avions précédents ont été équipés d'avions de combat de type *J-15*, dérivé du modèle du *Sukhoi 33* russe. De son côté, le Japon envisage la transformation de ses *destroyers* porte-hélicoptères de la classe *Izumo* afin d'y embarquer des avions de combat *F-35B* à décollage vertical. Ces unités ont un gabarit imposant. Elles déplacent 24 000 tonnes, mesurent 248 m et disposent déjà de 14 hélicoptères *Seahawk* (15). Si leur transformation en ferait l'embryon d'une force aéronavale japonaise, les limites au réarmement japonais apportées par l'esprit « pacifiste » de la Constitution de 1948, qui lui interdit de disposer d'équipements militaires offensifs, empêchent pour l'heure de parler de « porte-avions ». Alors que l'environnement régional est caractérisé par la montée en puissance d'une menace chinoise multivectorielle, le Japon doit gérer les étapes de sa « normalisation » militaire au cœur d'un voisinage marqué par le rappel incessant des questions du passé.

La « course » au sous-marin

Alors que l'expansion maritime chinoise dans les mers de Chine et dans l'océan Indien inquiète les Etats riverains, ces derniers se sont lancés dans des programmes d'équipement de sous-marins diesel remarqués. La

(15) Le *Charles-de-Gaulle*, porte-avions français à propulsion nucléaire, déplace 40 000 tonnes et mesure 261 mètres. Équipé de deux catapultes, il peut mettre en œuvre une quarantaine d'aéronefs de combat.

Malaisie, le Vietnam, l'Indonésie, le Japon, l'Inde ou l'Australie ne peuvent s'opposer efficacement aux réseaux de radars et aux batteries de missiles déployés sur les côtes chinoises et sur certains des îlots artificiels occupés par Pékin dans les Spratleys ni à l'expansion de la flotte chinoise. Ils peuvent néanmoins se doter de moyens qui permettent de contrebalancer les capacités chinoises. Pour l'heure, les capacités de lutte anti-sous-marine constituent une fragilité stratégique pour Pékin (16).

La place centrale du sous-marin d'attaque s'explique par les atouts de discrétion et d'endurance d'un tel outil dans le cadre de missions de protection des vastes domaines maritimes des Etats asiatiques, mais aussi en raison du signal politique de fermeté envoyé. La multiplication de ces programmes a été l'un des facteurs accréditant la perception d'une course aux armements dans la zone. Le sous-marin d'attaque bénéficie d'atouts essentiels. Au-delà de sa discrétion, c'est le vecteur privilégié permettant à des marines côtières de lancer des missions de recueil de renseignement. Enfin, son aptitude à frapper à tout moment en fait une arme crédible. Le recours marqué à l'arme sous-marine en Asie, notamment en Asie du Sud-Est, intervient alors que Pékin développe une stratégie de déni d'accès et d'interdiction de zone (A2/D2), en renforçant le potentiel de ses missiles balistiques antinavires et de ses missiles de croisière à longue portée. Cette stratégie qui vise à sanctuariser ses approches maritimes s'accompagne d'une militarisation croissante de l'ensemble des îles gagnées sur la mer dans les zones contestées de la mer de Chine (17).

Le Vietnam, qui s'est à plusieurs reprises opposé à la Chine dans les Spratleys, illustre le cas le plus manifeste d'une flotte qui privilégie la force sous-marine pour équilibrer ses rapports avec la Chine. Le pays a fait l'acquisition de six sous-marins russes de classe *Kilo* pour un montant estimé de 2,6 milliards de dollars (18). Il envisage également l'acquisition d'avions de patrouille maritime de type *P-3 Orion* afin de pister efficacement les sous-marins chinois. Bien que la Chine dispose d'une force sous-marine d'environ 70 unités, surpassant largement celle du Vietnam, elle devra prendre en considération une menace résiduelle reposant sur la capacité vietnamienne à agir silencieusement tout en disposant de moyens de frappe non négligeables (19).

(16) Koh Swee Lean COLLIN, « Submarines – a silent risk in Asia's waters », *Straits Times*, 8 juin 2017, disponible sur le site Internet www.straitstimes.com/opinion/submarines-a-silent-risk-in-asias-waters.

(17) Marianne PÉRON-DOISE, *op. cit.*

(18) Hanoï s'est classé au 8^e rang des importateurs d'armements entre 2011 et 2015. Cf. SIPRI, *op. cit.*

(19) Singapour dispose de 7 unités conventionnelles. La Malaisie dispose de 2 unités de type *Scorpène* récentes. La Thaïlande devrait acquérir 3 unités conventionnelles auprès de la Chine. L'Indonésie, confrontée au défi du contrôle de sa vaste zone archipélagique, privilégie sa flotte de surface, mais cherche à accroître son ordre de bataille sous-marin et à passer de 2 à 7 unités. L'Inde elle-même, alarmée devant l'expansion sous-marine chinoise dans l'océan Indien, a lancé un ambitieux plan d'acquisition portant sur la construction de 24 sous-marins dans les 30 prochaines années afin de maintenir un relatif équilibre avec les capacités chinoises.

COURSE AUX ARMEMENTS ET PROLIFÉRATION NUCLÉAIRE

La Corée du Nord ambitionne de se voir reconnaître le statut de puissance nucléaire et de devenir la cinquième puissance nucléaire asiatique, établissant ainsi une forme de parité stratégique avec les Etats-Unis. Certains experts la considèrent déjà comme une puissance nucléaire de fait car son sixième essai du 3 septembre 2017 et la campagne de tirs balistiques accélérés conduite depuis deux ans ont révélé des avancées incontestables. Pyongyang en partie fait la démonstration de sa maîtrise de fortes énergies et de ses capacités balistiques intercontinentales, même si des étapes importantes restent à franchir, comme la miniaturisation des têtes nucléaires et la technique de rentrée dans l'atmosphère de ses missiles intercontinentaux.

Membre du Traité de non-prolifération nucléaire (TNP), depuis 1985, la Corée du Nord avait déclaré s'en retirer en 2003 et s'était proclamée comme Etat possesseur de l'arme nucléaire en 2006. Elle cherche ainsi à se voir reconnaître le statut de l'Inde et du Pakistan, puissances nucléaires non officielles, non signataires du TNP. Peut-on donc parler d'une course aux armements nucléaires en Asie ? On peut estimer que le problème stratégique nord-coréen est appelé à durer et à constituer une source d'instabilité régionale, tout en entretenant, par réaction, une dynamique de réarmement, suivant le principe « action-réaction » qui fait que les Etats ne peuvent prendre de retard et sont constamment conduits à moderniser leur système militaire (20).

Cela dit, la crise nucléaire nord-coréenne a clairement relancé les craintes d'une « cascade de prolifération » et des interrogations sur les choix stratégiques qui s'offrent au Japon et à la Corée du Sud. Les deux pays bénéficient en effet du parapluie nucléaire américain dans le cadre des traités de sécurité signés avec Washington respectivement en 1951 et en 1953. Si la question de se doter de l'arme nucléaire est longtemps demeurée tabou, l'accélération des programmes d'armes de destruction massive nord-coréens l'a vue resurgir. Les conservateurs sud-coréens défendent ardemment le projet d'une Corée du Sud dotée de l'arme nucléaire et seraient suivis par une fraction non négligeable de l'opinion publique du pays. Toutefois, Séoul a signé le TNP en 1975 et l'actuel Président a clairement énoncé comme hostile au nucléaire civil et militaire. On notera que la réintroduction d'armes nucléaires tactiques américaines sur le sol sud-coréen a été évoquée lors de la rencontre à Séoul du secrétaire à la Défense américain Mattis et de son homologue sud-coréen le 31 août 2017.

Le débat ne se pose pas dans les mêmes termes au Japon. La réalité des compétences techniques dont dispose Tokyo dans le domaine du nucléaire civil permet de supposer qu'il pourrait passer au statut de puissance nucléaire rapidement. Il est ainsi présenté comme une « *puissance nucléaire*

(20) Charles-Philippe DAVID, *op. cit.*

virtuelle » (21). Cette perspective n'est pourtant pas réaliste au plan politique, en dépit d'un contexte sécuritaire très dégradé. La mise sur pied d'une capacité nucléaire pour le Japon imposerait un double bouleversement stratégique : le renoncement au pacifisme constitutionnel du pays et au consensus de l'opinion publique du pays à ce sujet, l'émancipation vis-à-vis de l'alliance avec les Etats-Unis et du parapluie américain. Au plan interne et international, ce choix exigerait un effort important de la part de Tokyo pour mettre en place et faire accepter une politique de dissuasion.

Pour l'heure, les deux pays ont poursuivi un effort conséquent de modernisation de leur outil de défense, notamment en perfectionnant leur système de missiles pour faire face à la menace nord-coréenne. Dans l'édition 2017 du Livre blanc japonais (22), la Corée du Nord est qualifiée de « *danger majeur et imminent* ». Le document s'inquiète notamment de la possibilité d'attaque par saturation pendant laquelle un grand nombre de missiles seraient tirés simultanément pour neutraliser le système de défense antimissile d'un pays ou d'une zone ciblée. Il fait suite à un rapport d'experts du Parti libéral-démocrate (PLD) remis au Premier ministre, Shinzo Abe, recommandant notamment l'acquisition de missiles de croisière à longue portée, capables de frapper les engins et les sites nord-coréens (23).

Par ailleurs, les transferts d'armements américains connaissent un renforcement majeur sous l'impulsion de l'actuel Président américain. Lors de sa tournée asiatique en novembre 2017, Donald Trump s'est dit prêt à vendre des équipements militaires de haute technologie afin d'augmenter les capacités de dissuasion de ses deux alliés face à la Corée du Nord (24). Le Japon envisagerait ainsi de se doter du système de défense antimissiles *THAAD*, comme l'a fait la Corée du Sud en 2017. En outre, les deux pays devraient se doter de nouveaux moyens de surveillance et seraient prêts à acquérir le très coûteux avion de commandement et de contrôle *E-8 Joint Stars*.

* *
*

Cette analyse sur la dynamique d'armement observable en Asie-Pacifique en a présenté quelques faits marquants. Les chiffres cités et la mention des systèmes d'armes en cause, soit l'aspect quantitatif et qualitatif du phénomène, bien que caractéristiques ne constituent pas des explications

(21) David CUMIN / Jean-Paul JOUBERT, *Le Japon, puissance nucléaire ?*, L'Harmattan, 2003.

(22) *Defense of Japan*, 2017, disponible sur le site Internet www.mod.go.jp/e/publ/w_paper/2017.html.

(23) « Japon dépenses militaires record pour 2018 », Reuters, 22 déc. 2017, disponible sur le site Internet fr.reuters.com/article/companyNews/idFRL8N1OM0D3 ; F.-S. GADY, « Deterring North Korea: Japan lawmakers push for preemptive strike capabilities », *The Diplomat*, 9 mars 2017, disponible sur le site Internet thediplomat.com/2017/03/deterring-north-korea-japan-lawmakers-push-for-preemptive-strike-capability/.

(24) Scott SNYDER, « Trump sticks to the script bolsters US defense commitment in Japan and South Korea », *National bureau of Asian Research*, 9 nov. 2017, disponible sur le site Internet www.nbr.org/research/activity.

en soi. Toutefois, de par leur volume et la haute valeur technologique des équipements, ils sont révélateurs d'un dilemme de sécurité régionale et du déficit de confiance qui règne entre les Etats. Dans ce mouvement, la Chine apparaît centrale et nombre de budgets de défense asiatiques tendent à augmenter en réaction à cette émergence militaire. L'accélération des programmes de destruction massive nord-coréens constitue un autre facteur à l'origine de la mise en place de système de défense antimissiles particulièrement coûteux et constituant un poids non négligeable pour les économies des pays concernés.

Ces constatations révèlent en creux la faiblesse de l'architecture régionale de sécurité, mais aussi, au regard de la tension manifeste sur les frontières maritimes, la contestation d'un ordre hérité de la Seconde Guerre mondiale, du Traité de San Francisco comme du TNP, par les deux puissances révisionnistes que sont la Chine et la Corée du Nord. La nature militaire de la réponse apportée à travers les dynamiques d'armements observées ne saurait se substituer à un dialogue politique.